



Dispositif Autonomie Logement Jeunes VAUCLUSE

Le principe :

Proposer un accompagnement social à des jeunes de 18-25 ans, en demande de logement et inscrits dans une dynamique d'insertion professionnelle.

Le public :

- Bénéficiaires des minima sociaux avec un projet d'insertion professionnelle (RSA, AAH, ...),
- Indemnisés par Pôle Emploi,
- En formation, contrat d'apprentissage (excluant l'enseignement général),
- En emploi, en service civique,
- Relevant de la Garantie Jeune,
- Sans ressources et ayant un projet d'insertion professionnelle.

Cette action vise les jeunes en situation régulière sur le territoire, domiciliés en Vaucluse et quel que soit leur statut familial.

Les objectifs de l'ALJ

- Mettre en place un accompagnement social soutenu et adapté favorisant l'accès et le maintien durable dans un logement autonome, dans le but de soutenir l'élaboration, la réalisation et la pérennisation d'un projet d'insertion professionnelle,
- Proposer une offre spécifique de logements adaptés aux besoins des jeunes,
- Proposer une solution d'hébergement en cas de rupture dans le parcours du jeune dans le but de créer des conditions favorables à la poursuite de la démarche d'insertion,
- Organiser et développer un travail avec les partenaires de l'insertion professionnelle.

L'ALJ : un accompagnement et un travail en partenariat avec les professionnels de l'insertion

L'accompagnement social dans le cadre de l'ALJ a pour but de travailler un projet logement adapté à la situation du jeune et de le soutenir dans son projet d'insertion professionnelle.

Plusieurs orientations possibles :

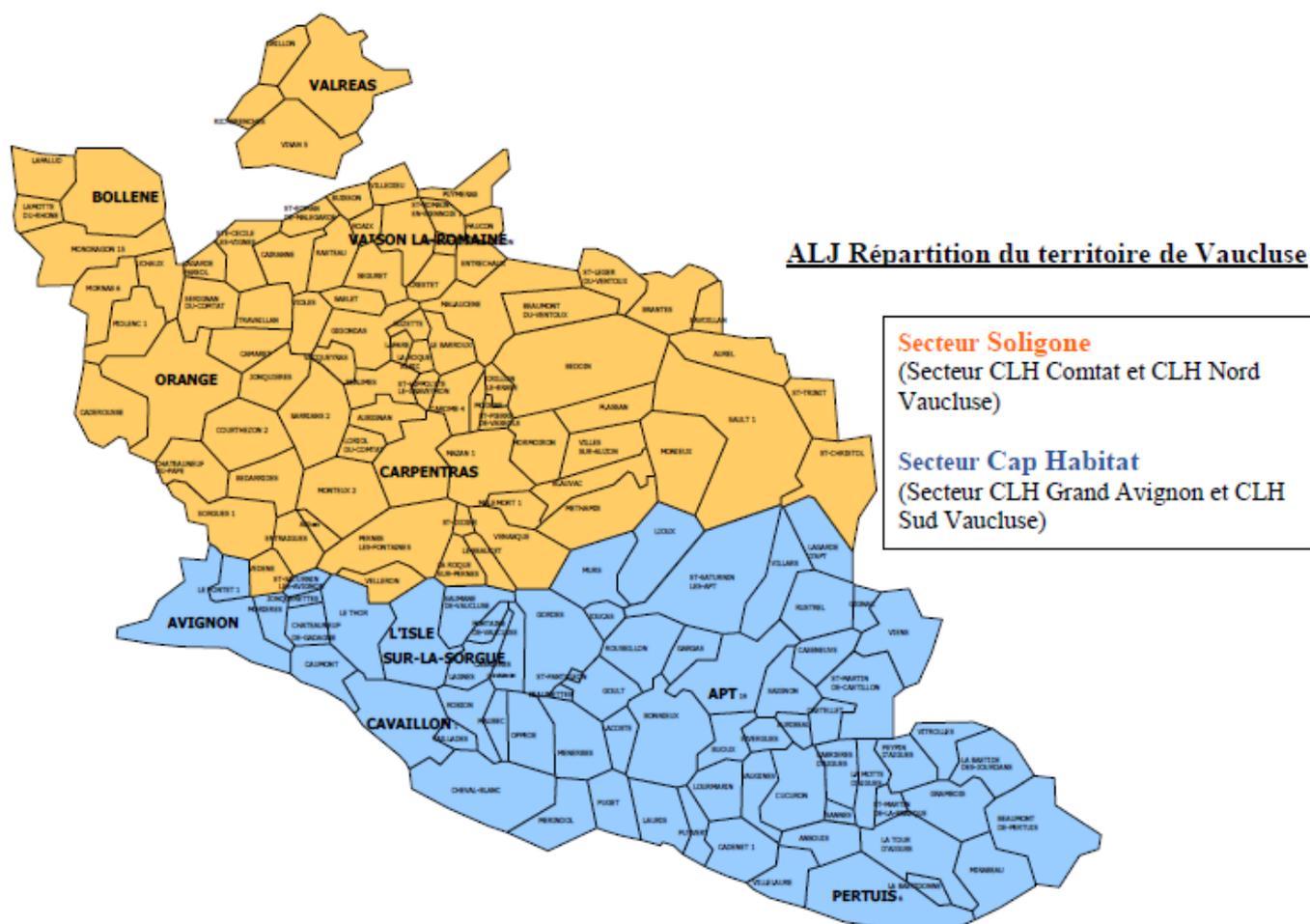
- Accès direct : parc privé ou public, Agence Immobilière à Vocation Sociale Soligone (AIVS®), ...
- Gestion Locative adaptée parc privé et public (16 logements bénéficiant d'une gestion locative adaptée)
- Mobilisation des dispositifs existants : résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, ...
- Une nouvelle offre de logement temporaire dans le dispositif : entre l'hébergement et le logement (4 places d'hébergement modulables).

Cette solution d'hébergement spécifique a pour objectifs de :

- ✓ Sécuriser et stabiliser la situation du jeune
- ✓ Maintenir des conditions favorables et éviter une rupture dans le parcours d'insertion

Afin de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes et de coordonner nos actions, nous travaillons en partenariat étroit avec les professionnels de l'insertion.

Les intervenants par secteur:



Coordonnées des intervenants :

AIVS® Soligone
Les Cymaises 169 Av P. Semard
84200 CARPENTRAS
soligone@yahoo.fr
04.90.40.03.24
Aurore PESENTI, Directrice
Laurine BONNAMY, CESF : 04.90.40.03.24

Cap Habitat
29, Rue de la Vénus d'Arles
84000 AVIGNON
caphabitat@hotmail.com
04.90.87.17.05
Mme HUILLET Elodie, Chef de service: 06.58.05.63.72
Justine TIRECHE, Assistante sociale : 06.58.35.79.36

La procédure d'orientation :

